

La CGT réclame une réelle réflexion autour des salaires au regard de l'inflation 2022.

Les augmentations données par l'entreprise cette année sont très loin de compenser cette inflation (aujourd'hui environ 6%), boucler les fins de mois devient de plus en plus difficile pour beaucoup de salariés.

L'augmentation de la masse salariale globale est ressortie à 3,7%, et beaucoup n'ont pas perçu cette augmentation et surtout les plus bas coefficients pour lesquels seule une augmentation générale à 3 % ou 80 euros avait été négociée.

Ce sont encore les plus bas salaires qui sont les plus pénalisés !

Vers une inflation durable

Le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement permet jusqu'à la fin de l'année de minimiser le taux d'inflation.

Ce taux d'inflation est en réalité un trompe œil, car en janvier 2023, avec la fin des aides tarifaires, l'inflation s'envolera pour atteindre 10%.

Au 1^{er} janvier 2023, l'électricité et le gaz vont augmenter de 15% et l'essence de 30 à 40 cts/litre.

Avec toutes ces augmentations, comment les plus bas salaires vont-ils pouvoir boucler leur fin de mois ?

Prés de 8% de hausse sur 2022 pour le SMIC

Si le code du travail prévoit une indexation du SMIC en fonction de l'inflation, il ne prévoit pas en revanche d'indexation des salaires sur l'augmentation du SMIC.

Il est nécessaire de réouvrir des négociations salariales le plus rapidement possible.

Revendications exprimées par des salariés

- Augmentation des salaires de 6% supplémentaires d'ici fin décembre 2022.
- Intégration prime présentisme dans le salaire.
- Télétravail : Accorder aux salariés volontaires, une augmentation du plafond de télétravail à 12jours /mois.
- Automatiser et régulariser l'obtention de la prime de mobilité pour les salariés qui travaillent sur des horaires d'équipe. (Certains salariés éligibles n'ont pas perçu la prime mobilité).

La CGT, attend de la direction qu'elle prenne en compte ce contexte d'inflation durable et qu'elle repense sa politique salariale afin de rester attractive.

Nous demandons que les NAO puissent être revues semestriellement en fonction de l'inflation et que tous les salaires soient indexés sur l'inflation.